

Résolution CES l'énergie nucléaire (5.7.11)

Lors de son Comité exécutif du 28 et du 29 juin 2011, la Confédération européenne des syndicats (CES) a adopté une résolution sur «L'énergie nucléaire: sûreté, sécurité et contrôle démocratique». Dans cette résolution, la CES demande que la sûreté et la sécurité nucléaires soient fortement renforcées, et appelle à un débat public démocratique sur l'avenir de la politique énergétique européenne, en impliquant toutes les parties concernées. Ainsi le communiqué de presse du 5 juillet.

Tout en reconnaissant l'échelle des risques pour le grand public ainsi que les risques spécifiques pour les travailleurs de l'industrie nucléaire, la CES exige que cette industrie soit traitée avec la plus grande prudence, la plus grande transparence et le plus grand contrôle démocratique possibles et demande d'adopter plusieurs mesures. Ces dernières concernent, entre autres, les tests de résistance, les audits et les inspections de sécurité, les normes de sécurité, la sous-traitance et le travail intérimaire, la recherche, la nécessité de transparence totale sur les coûts réels, et la responsabilité des entreprises impliquées.

« **Fukushima a montré une fois de plus que le risque zéro n'existe pas pour cette industrie et sa chaîne d'approvisionnement** », a déclaré la Secrétaire confédérale, Judith Kirton-Darling. « **Alors que certains ont décidé de renoncer à l'énergie nucléaire, d'autres continuent de la considérer comme une composante de leur bouquet énergétique. Là où elle subsiste, nous ne pouvons accepter rien d'autre que les normes de sûreté et de sécurité les plus élevées pour la main-d'oeuvre et le grand public, ainsi qu'un contrôle public fondamentalement transparent** ».

Lien vers la resolution ci-dessous

Links

[Résolution CES sur l'industrie nucléaire](#)
